

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission 21-Avr-2015

Date de révision 30-Nov-2015

Révision n° 5



Le fournisseur identifié ci-dessous a généré cette FDS en utilisant le modèle UL SDS. UL n'a pas testé, certifié ou approuvé la substance décrite dans cette fiche, et toutes les informations contenues dans cette fiche ont été fournies par le fournisseur ou ont été reproduites à partir de sources de données réglementaires publiquement disponibles. UL ne fait aucune déclaration ni garantie quant à l'exhaustivité ou l'exactitude des informations contenues dans cette fiche et décline toute responsabilité liée à l'utilisation de ces informations ou de la substance décrite dans cette fiche. La mise en page, l'apparence et le format de cette fiche sont © 2014 UL LLC. Tous droits réservés.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit Lexel White

Autres moyens d'identification

Synonymes Pour cartouches et tubes souples

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Calfeutrage

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom du fournisseur Sashco, Inc.

Adresse du fournisseur 10300 E. 107th Place
Brighton
CO
80601
USA

Numéro de téléphone du fournisseur +1 303-286-7271
Téléphone +1 303-286-7271

Email du fournisseur info@sashco.com

Numéro de téléphone d'urgence + 1 800-535-5053

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon l'OSHA Hazard Communication Standard 2012 (29 CFR 1910.1200).


Mutagénicité des cellules germinales :	Catégorie 1B
Toxicité par aspiration	Catégorie 1



Liquides inflammables

Catégorie 4

Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence**Aperçu de cas d'urgence**

Mention d'avertissement	Danger
Mentions de danger Provoque une irritation de la peau. Peut induire des anomalies génétiques Peut provoquer le cancer Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus Peut causer des lésions aux organes par exposition prolongée ou répétée Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Liquide et vapeurs très inflammables	
	
Apparence Blanc	État physique Pâte liquide
	Odeur Solvant

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions particulières avant utilisation
 Ne pas manipuler avant que toutes les précautions de sécurité aient été lues et comprises
 Utiliser un équipement de protection individuel approprié
 Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et surfaces chaudes. - Ne pas fumer

Conseils de prudence - Prévention

En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Recourir à des soins médicaux

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver au savon et à l'eau courante
 En cas d'irritation cutanée : Recourir à des soins médicaux
 Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : Immédiatement appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 Ne PAS forcer le vomissement.

Incendie

En cas d'incendie : Utiliser du CO₂, une poudre chimique ou une mousse pour l'extinction

Conseils de prudence - Stockage

Garder sous clef
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée

Dangers non classés ailleurs

Inapplicable

Toxicité inconnue

62,85% du mélange consiste en composant(s) de toxicité inconnue

Autres données

Peut être nocif en cas d'ingestion.

Peut être nocif en cas de contact cutané

Toxique pour la vie aquatique avec des effets durables

CONTACT PROLONGÉ OU RÉPÉTÉ SUSCEPTIBLE DE DESSÉCHER LA PEAU ET D'ENTRAÎNER UNE IRRITATION
L'INHALATION PEUT AVOIR DES EFFETS NOCIFS SUR LE SYSTÈME NERVEUX CENTRAL

Interactions avec d'autres produits chimiques

La consommation de boissons alcoolisées peut augmenter les effets toxiques.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	N° CAS	Poids-%	Secret commercial
Solvant naphta (pétrole), aliphatique léger	64742-89-8	15 - 40	*
Toluène	108-88-3	7 - 13	*
Silice	7631-86-9	0,1 - 1	*
Ci 77891	13463-67-7	0,1 - 1	*
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	0,1 - 1	*
Essences minérales	8052-41-3	< 0,1	*

* Le pourcentage exact (de concentration) de la composition est tenu confidentiel en tant que secret commercial

4. PREMIERS SECOURS

Premiers secours

Conseils généraux

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Soins médicaux immédiats requis.

Contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau, en écartant bien les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil bien ouvert pendant le rinçage. Retirer les lentilles de contact, le cas échéant et si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter un médecin si l'irritation se développe et persiste. Ne pas frotter les zones affectées.

Contact avec la peau

Consulter un médecin si l'irritation se développe et persiste. Immédiatement laver au savon sous l'eau courante et retirer vêtements et chaussures contaminés.

Inhalation

Mettre la personne à l'air frais. Immédiatement consulter un médecin si des symptômes apparaissent. L'aspiration dans les poumons peut provoquer des dommages pulmonaires graves. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Immédiatement consulter un médecin. Éviter tout contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche. Si la respiration est difficile, (un personnel qualifié devrait) donner de l'oxygène. Un œdème pulmonaire à retardement peut se produire.

Ingestion

Se rincer la bouche immédiatement et boire beaucoup d'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Ne pas forcer le vomissement. Risque d'aspiration en cas d'ingestion - peut pénétrer dans les poumons et causer des dommages. En cas de vomissement spontané, maintenir la tête en dessous des hanches pour éviter l'aspiration. Immédiatement appeler un centre antipoison ou un médecin.

Protection des secouristes

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel approprié. Porter un vêtement de protection individuelle (voir section 8). Veiller à ce que le personnel médical soit conscient du/des produit(s) en cause, prenne les dispositions nécessaires pour se protéger et évite la propagation de la contamination. Éviter tout contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche. Tenir à l'écart de toute source d'ignition.

Symptômes et effets principaux, aigus et retardés

Symptômes et effets principaux Difficulté à respirer. Toux et/ou respiration sifflante. Vertiges.

Indication d'éventuels soins médicaux immédiats et de traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES EN CAS D'INCENDIE**Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement. Produit chimique sec. Dioxyde de carbone (CO₂). Jet d'eau. Mousse résistant aux alcools.

Moyens d'extinction inappropriés

PRUDENCE : Le point de rupture de tous ces produits est très bas. L'utilisation d'un jet d'eau pour combattre le feu peut être inefficace.

Risques spécifiques provenant des produits chimiques

Certains peuvent être transportés à chaud. Danger d'inflammation. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les citernes par jet d'eau. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale.

Code de prévention des incendies (UFC) Liquide inflammable I-B

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Non.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Oui.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à pression MSHA/NIOSH (ou équivalent) et équipement de protection complet.

6. MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuel approprié. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Voir section 8 pour plus d'informations. Tenir les personnes éloignées et en amont de l'endroit de l'écoulement/la fuite. ÉLIMINER toute source d'inflammation (pas de cigarette, de fusée éclairante, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Faire attention à tout retour de flamme. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques Tout équipement utilisé pour manipuler le produit doit être mis à la terre. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu.

Autres données

Un jet d'eau peut réduire la vapeur mais ne peut pas empêcher l'inflammation dans les espaces clos. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8. Ventiler la zone affectée.

Précautions environnementales

Précautions environnementales

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8. Empêcher toute fuite ou déversement supplémentaires si cela peut se faire sans danger. Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement

Empêcher toute fuite ou déversement supplémentaires si cela peut se faire sans danger. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les émanations. Endiguer bien en avant du déversement de façon à recueillir les eaux de ruissellement. Tenir à l'écart des drains, égouts, fossés et cours d'eau.

Méthodes de nettoyage

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques Endiguer. Absorber avec un absorbant inerte. Enlever et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sécurité de manutention

Manipulation

Manipuler selon les pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles établies. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser un équipement de protection individuel approprié. Ne pas respirer les dégagements. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Utiliser une connexion à la terre/masse lors du transfert de ce matériel pour éviter une décharge statique, un incendie ou une explosion. Utiliser avec une ventilation locale. Utiliser des outils antiétincelles et un équipement antiexplosion. Stocker dans un endroit équipé de gicleurs. Utiliser conformément aux instructions de l'étiquette de l'emballage.

Conditions de stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Garder les conteneurs bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder sous clef. Protéger de l'humidité. Tenir hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart d'autres matières. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (à savoir, les veilleuses, les moteurs électriques et l'électricité statique). Conserver dans des contenants proprement étiquetés. Ne pas stocker à proximité de matières inflammables. Stocker dans un endroit équipé de gicleurs. Stocker conformément aux réglementations nationales particulières. Stocker conformément à la réglementation locale.

Produits incompatibles

Acides forts. Agents oxydants puissants. Bases fortes. Composés chlorés.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives en cas d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Toluène 108-88-3	TWA : 20 ppm	TWA : 200 ppm TWA (vacant) : 100 ppm TWA (vacant) : 375 mg/m ³ STEL (vacant) : 150 ppm STEL (vacant) : 560 mg/m ³ Plafond : 300 ppm	IDLH : 500 ppm TWA : 100 ppm TWA : 375 mg/m ³ STEL : 150 ppm STEL : 560 mg/m ³
Silice 7631-86-9	-	TWA : 20 mppcf : (80)/(% SiO ₂) mg/m ³ TWA	IDLH : 3000 mg/m ³ TWA : 6 mg/m ³
Ci 77891 13463-67-7	TWA : 10 mg/m ³	TWA : 15 mg/m ³ poussière totale TWA (vacant) : 10 mg/m ³ poussière totale	IDLH : 5000 mg/m ³
Hydroxyde d'aluminium 21645-51-2	TWA : 1 mg/m ³ fraction respirable	-	
Essences minérales 8052-41-3	TWA : 100 ppm	TWA : 500 ppm TWA : 2900 mg/m ³ TWA (vacant) : 100 ppm TWA (vacant) : 525 mg/m ³	IDLH : 20000 mg/m ³ Plafond : 1800 mg/m ³ 15 min TWA : 350 mg/m ³

ACGIH TLV American Conference of Governmental Industrial Hygienists - Valeur limite OSHA PEL : Occupational Safety and Health Administration - Limites admissibles d'exposition danger immédiat pour la vie ou la santé

Autres directives en cas d'exposition

Limites annulées révoquées par la décision de la Cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11 Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ordre technique	Douches Stations de lavage oculaire Systèmes de ventilation
----------------------------------	---

Mesures de protection telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Aucune requise pour l'utilisation par le consommateur. En cas de risque de contact : Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou autres lunettes de protection.
Protection de la peau et du corps	Aucune requise pour l'utilisation par le consommateur. Portez des gants et des vêtements de protection. Vêtements à manches longues. Gants imperméables. Tablier résistant aux produits chimiques. Chaussures antistatiques.
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. Si les limites d'exposition sont dépassées ou qu'une irritation est observée, ventilation et évacuation peuvent être nécessaires.
Mesures d'hygiène	Manipuler selon les pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles établies. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Un nettoyage régulier de l'équipement, de l'espace de travail et de l'habillement est recommandé.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide	Odeur	Solvant
Apparence	Pâte visqueuse	Seuil d'odeur	Aucune information disponible
Couleur	Blanc		
<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques/méthode</u>	
pH	Inapplicable	Aucune connue	
Point de fusion/de congélation	Pas de données disponibles	Aucune connue	
Point/intervalle d'ébullition	111° C / 232° F	Aucune connue	
Point de rupture	13° C / 56° F	Aucune connue	
Taux d'évaporation	Pas de données disponibles	Aucune connue	
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas de données disponibles	Aucune connue	
Limite d'inflammabilité dans l'air			
Limite supérieure d'inflammabilité	Pas de données disponibles		
Limite inférieure d'inflammabilité	Pas de données disponibles		
Pression de vapeur	Pas de données disponibles	Aucune connue	
Densité de vapeur	Pas de données disponibles	Aucune connue	
Densité	0,88	Aucune connue	
Solubilité dans l'eau	Miscible à l'eau	Aucune connue	
Solubilité dans d'autres solvants	Pas de données disponibles	Aucune connue	
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Pas de données disponibles	Aucune connue	
Température d'auto-inflammation	Pas de données disponibles	Aucune connue	
Température de décomposition	Pas de données disponibles	Aucune connue	
Viscosité cinématique	Pas de données disponibles	Aucune connue	
Viscosité dynamique	Pas de données disponibles	Aucune connue	
Propriétés explosives	Pas de données disponibles		
Propriétés oxydantes	Pas de données disponibles		

Autres données

Point de ramollissement	Pas de données disponibles
Teneur en COV (en %) :	Pas de données disponibles
Taille des particules	Pas de données disponibles
Distribution de taille des particules	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Pas de données disponibles.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse

Pas de polymérisation dangereuse.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

Matériaux incompatibles.

Acides forts. Agents oxydants puissants. Bases fortes. Composés chlorés.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables**Informations sur le produit**

Inhalation	Aucune donnée de test spécifique pour cette substance ou ce mélange disponible. Peut causer une irritation des voies respiratoires. L'aspiration dans les poumons peut provoquer des dommages pulmonaires graves. Peut causer un œdème pulmonaire. L'œdème pulmonaire peut être fatal.
Contact avec les yeux	Aucune donnée de test spécifique pour cette substance ou ce mélange disponible. Irritant prévisible d'après les composants. Irritant pour les yeux. Peut causer rougeurs, démangeaisons et douleurs. Peut causer une irritation (d'après les composants).
Contact avec la peau	Aucune donnée de test spécifique pour cette substance ou ce mélange disponible. Irritant prévisible d'après les composants. Irritant pour la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Provoque une irritation des yeux (d'après les composants).
Ingestion	Aucune donnée de test spécifique pour cette substance ou ce mélange disponible. L'ingestion peut provoquer une irritation des muqueuses. L'ingestion peut provoquer irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée. Risque d'aspiration en cas d'ingestion. Peut provoquer des dommages aux poumons en cas d'ingestion. L'aspiration peut provoquer œdème pulmonaire et pneumonie. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Informations sur les composants

Nom chimique	Voie orale LD50	Voie cutanée LD50	Inhalation LC50
Solvant naphta (pétrole), aliphatique léger 64742-89-8	-	= 3000 mg/kg (Lapin)	-
Toluène 108-88-3	= 636 mg/kg (Rat)	= 8390 mg/kg (Lapin)	= 12,5 mg/L (Rat) 4 h > 26700 ppm (Rat) 1 h
Silice 7631-86-9	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Lapin)	> 2,2 mg/L (Rat) 1 h
Ci 77891 13463-67-7	> 10000 mg/kg (Rat)	-	-
Hydroxyde d'aluminium 21645-51-2	> 5000 mg/kg (Rat)	-	-

Données sur les effets toxicologiques

Symptômes Érythème (rougeur de la peau). Peut causer rougeur et larmolement des yeux. Difficulté à respirer. Toux et/ou respiration sifflante. Symptômes asthmatiques et/ou allergique cutanés.

Effets différés et immédiats ainsi qu'effets chroniques d'une exposition à court et à long terme

Sensibilisation Aucune information disponible.

Effets mutagènes Contient un agent mutagène connu ou suspecté.

Cancérogénicité : Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a déclaré certains ingrédients comme cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Silice 7631-86-9		Groupe 3		
Ci 77891 13463-67-7		Groupe 2B		X

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - L'agent est peut-être cancérogène pour les humains

Groupe 3 - Non classable comme cancérogène chez les humains

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle des USA)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction : Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Toxicité chronique Contient un agent mutagène connu ou suspecté. Risque possible d'effets irréversibles. L'aspiration peut provoquer œdème pulmonaire et pneumonie. Le dioxyde de titane a été classé par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) comme cancérogène possible pour les humains (groupe 2B) par inhalation. Ce produit contient du dioxyde de titane sous une forme non respirable. L'inhalation de dioxyde de titane est peu susceptible de résulter de l'exposition à ce produit.

Effets sur les organes cibles Peut affecter le matériel génétique dans les cellules germinales (spermatozoïdes et ovules). Système respiratoire. Yeux Peau. Tractus gastro-intestinal (GI).

Danger par aspiration Aucune information disponible.

Valeurs numériques de toxicité - Informations sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées sur la base du chapitre 3.1 du document SGH

ATEmix (par voie cutanée)

3 175,00 mg/kg (ATE)

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

L'impact environnemental de ce produit n'a pas été entièrement étudié.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Daphnia Magna (puce d'eau)
Solvant naphta (pétrole), aliphatique léger 64742-89-8	72h EC50 : = 4700 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata)			
Toluène 108-88-3	96h EC50 : > 433 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata) 72h EC50 : = 12,5 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata)	96h LC50 : 15,22 - 19,05 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50 : 5,89 - 7,81 mg/L (Oncorhynchus mykiss) 96h LC50 : 14,1 - 17,16 mg/L (Oncorhynchus mykiss) 96h LC50 : = 12,6 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50 : = 5,8 mg/L (Oncorhynchus mykiss) 96h LC50 : 11,0 - 15,0 mg/L (Lepomis macrochirus) 96h LC50 : = 54 mg/L (Oryzias latipes) 96h LC50 : = 28,2 mg/L (Poecilia reticulata) 96h LC50 : 50,87 - 70,34 mg/L (Poecilia reticulata)	EC50 = 19,7 mg/L 30 min	48h EC50 : 5,46 - 9,83 mg/L 48h EC50 : = 11,5 mg/L
Silice 7631-86-9	72h EC50 : = 440 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata)	96h LC50 : = 5000 mg/L (Brachydanio rerio)		48h EC50 : = 7600 mg/L

Persistence et dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Aucune information disponible

Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets****Méthodes d'élimination**

Ce matériau, tel que fourni, n'est pas un déchet dangereux selon la réglementation fédérale (40 CFR 261).

Contenant contaminé

Éliminez le contenu/contenant conformément à la réglementation locale.

Numéro de déchet US EPA

D001 U220

Nom chimique	RCRA	RCRA - base de listing	RCRA - déchets de série D	RCRA - déchets de série U
Toluène 108-88-3	U220	Inclus dans les flux de déchets : F005, F024, F025, F039, K015, K036, K037, K149, K151		U220

Nom chimique	RCRA - composés organiques halogénés	RCRA - déchets de série P	RCRA - déchets de série F	RCRA - déchets de série K
Toluène 108-88-3			Déchet toxique Numéro de déchet F025 Description des déchets : Fractions légères condensées, filtres et adjuvants de filtration épuisés, et déchets de déshydratants épuisés, provenant de la production de certains hydrocarbures aliphatiques chlorés par catalyse radicalaire. Ces hydrocarbures aliphatiques chlorés étant ceux dont la chaîne comporte de un à cinq carbones, inclusivement, et où le nombre d'atomes de chlore et leur position sur la chaîne est variable.	

Codes relatifs aux déchets dangereux de Californie 331

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriée(s) par l'État de la Californie comme déchet dangereux.

Nom chimique	Inventaire des déchets de la Californie
Toluène 108-88-3	Toxique Inflammable

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

Nom d'expédition PRODUIT DE CONSOMMATION
 Classe de danger ORM-D
 DESCRIPTION : PRODUIT DE CONSOMMATION, ORM-D

TDG

N° ONU UN1133
 Nom d'expédition ADHÉSIFS
 Classe de danger 3
 Groupe d'emballage III
 DESCRIPTION : UN1133, ADHÉSIFS, 3, III, POLLUANT MARIN

MEX

N° ONU UN1133
 Nom d'expédition ADHÉSIFS
 Classe de danger 3
 Groupe d'emballage III
 DESCRIPTION : UN1133, ADHÉSIFS, 3, III

ICAO

N° ONU UN1133



Nom d'expédition	ADHÉSIFS
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
DESCRIPTION :	UN1133, ADHÉSIFS, 3, III

IATA

N° ONU	UN1133
Nom d'expédition	ADHÉSIFS
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
DESCRIPTION :	UN1133, ADHÉSIFS, 3, III

IMDG/IMO

N° ONU	UN1133
Nom d'expédition	ADHÉSIFS
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
N° EmS	F-E, S-D
Description	UN1133, ADHÉSIFS, 3, III, (13° C C.C.), POLLUANT MARIN

RID

N° ONU	UN1133
Nom d'expédition	ADHÉSIFS
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
Code de classification	F1
Description	UN1133, ADHÉSIFS, 3, III

ADR

N° ONU	UN1133
Nom d'expédition	ADHÉSIFS
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
Code de classification	F1
Code de restriction tunnel	(D/E)
Description	UN1133, ADHÉSIFS, 3, III

ADN

N° ONU	UN1133
Nom d'expédition	ADHÉSIFS
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
Code de classification	F1
Dispositions spéciales	640E
Description	UN1133, ADHÉSIFS, 3, III
Étiquettes de danger	3
Quantité limitée	5 L
Ventilation	VE01

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES
--

Inventaires internationaux

TSCA	Conforme
DSL	Tous les composants sont inscrits soit sur la DSL ou NDSL.

TSCA - Loi américaine sur le contrôle des substances toxiques, inventaire, rubrique 8(b)
 DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

Réglementations fédérales des USA

SARA 313

Section 313 du titre III du Superfund Amendments et Reauthorization Act of 1986 (SARA). Ce produit contient un ou plusieurs produits chimiques soumis aux exigences de déclaration de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, partie 372

Nom chimique	N° CAS	Poids-%	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Quartz - 108-88-3	108-88-3	7 - 13	1,0

SARA 311/312 Catégories de danger

Risque aigu pour la santé	Oui
Risque chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	Oui
Risque de libération soudaine de pression	Non
Risque de réactivité	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés en vertu de la Loi sur l'assainissement de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Toluène 108-88-3	1000 lb	X	X	X

CERCLA

Ce matériau, tel que fourni, contient une ou plusieurs substances réglementée(s) comme substance(s) dangereuse(s) en vertu de la Loi sur la responsabilité et l'indemnisation en matière d'environnement (CERCLA) (40 CFR 302).

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses	Quantité à déclarer (QD)
Toluène 108-88-3	1000 lb		QD 1000 lb QD finale QD 454 kg QD finale

États-Unis - Réglementation des états

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques de la proposition 65 suivants.

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Toluène - 108-88-3	Toxicité pour le développement

Règlement d'état sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Rhode Island	Illinois
Toluène 108-88-3	X	X	X	X	X

Règlements internationaux

Mexique

Limites nationales d'exposition professionnelle

Composant	Cancérogénicité	Limites d'exposition.
Toluène 108-88-3 (7 - 13)		Mexique : TWA 50 ppm Mexique : TWA = 188 mg/m ³

Mexique - Limites d'exposition professionnelle - Substances cancérogènes

Canada**Classe de dangers du SIMDUT**

B2 - Liquides inflammables
 D2A - Matières très toxiques
 D2B - Matières toxiques



16. AUTRES DONNÉES

NFPA	Danger pour la santé 2	Inflammabilité 3	Instabilité 0	
HMIS	Danger pour la santé 2*	Inflammabilité 3	Danger physique 0	Propriétés physiques et chimiques - Protection individuelle X

Légende des astérisques * = Danger chronique pour la santé

Préparé par	Product Stewardship 23 British American Blvd. Latham, NY 12110 USA +1-800-572-6501
Date de révision	30-Nov-2015
Note de révision	Aucune information disponible

Avis général de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les informations fournies sont exactes. Les informations données sont conçues uniquement comme guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérées comme garantie ou norme de qualité. Ces informations sont liées uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

Fin de la fiche signalétique

